

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 22 (1884)
Heft: 7

Artikel: Le dévouement du guide : [suite]
Autor: Lafargue, Fernand
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-188155>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

lement son mandat, et répond au Grand-Duc qui lui demande ce qu'il réclamait pour un tel service : « Rien, Altesse ! j'ai fait mon devoir pour Dieu, pour le Roi et pour la Patrie ! »

Il va sans dire que cette pièce sera jouée plusieurs fois et que des représentations en seront probablement données en matinées, les mercredi et samedi, pour faciliter les personnes étrangères à Lausanne. — Rideau à 7 1/2 heures.

Les habitudes d'économie du président de la République française ont donné lieu, comme on le sait, à des plaisanteries sur tous les tons. Une des plus charmantes est certainement la boutade suivante, signée Gaston Jollivet, et publiée dans le *Clairon* :

UN BAL, S. V. P.

Hier, Grévy, dans son palais,
Qui n'est pas recouvert de chaume,
Aux côtés de Wilson l'Anglais,
Reçut maint corps d'état qui chôme.

« Donnez un bal, ô Président !
Durent les confiseurs du Roule,
La crise a frappé le fondant,
Relevez le nougat qui croule. »

« Monsieur Grévy, donnez un bal
A la barbe des rigoristes,
Ou nous mourrons à l'hôpital, »
Durent mesdames les fleuristes.

« Donnez un bal. Un bal nous sied.
C'est pour nous une bonne aubaine,
On ne va pas au bal à pied, »
Durent les cochers de l'Urbaine.

Et les charpentiers aux abois :
« Un bal, maître, une mascarade.
Nous avons à placer du bois.
Laissez-nous bâtir votre estrade. »

Enfin, l'ainé des délégués,
D'une voix que la douleur brise,
Reprit : « Les temps ne sont pas gais,
Président, conjurez la crise.

Pardon, si je suis importun,
Mais le peuple, qui désespère,
Si vous donnez un bal, rien qu'un,
Vous saluera du nom de Père. »

Grévy, par ces discours navrants,
Fut si touché, que, le soir même,
Il invita quatre parents
A venir prendre un thé sans crème.

Gaston JOLLIVET.

On drolo dé témoein.

Onna demeindze né que dâi z'Etaliens qu'aviont tserdzi on bocon, saillessont d'on cabaret, reincontreront contré la miné, dâi gaillâ dè pè châotré qu'étiot assebin allumâ ; et ma fai lè dzeins qu'ont bu ont soveint la téta près dâo bounet, et l'arrevâ que coumeinçront à sè tsermailli et à s'eimpougni ; et

coumeint lè z'Etaliens ont prâo la mouda dè sè servi dâo couté dein lè tsecagnès, ne s'ein firont pas fauta cllia né quie. Assebin ti clliâo gaillâ que sè vous-tâvont firont bintoût dâi bramâïès à reveilli tot lo mondo, que ma fai la police arrevâ et eincorffâ clliâo que le put accrotsi.

On autre estaffié, on espèce dè mina-mor, passâvè per hazâ quie quand la police arrevâ, et on gapion lâi démandâ :

— Vo qu'êtés quie, sédè-vo oquie ?

— Se sé oquie ?... aloo !... y'ein sé mé que vo.

— Voutron nom, po dâi iadzo s'on avâi fauta dè témoien ?

— Campineau, se répond lo lulu.

L'est bon. Lâi eut plieinie portâe et l'afférè allâ ein tribunat, kâ y'ein eut ion qu'avâi reçu dâi coups dè couté. Lo dzo dâo dzudzémeint lo certain Campineau dut lâi veni, et quand l'hussié lo fe entrâ, lo Président l'assermeintâ, lo fe achetâ su onna chaula drâi ein face dâo greffier et lâi fâ :

— Eh bin ! sédè-vo oquie ?

— Oh ! y'ein sé on bon bet.

— Eh bin, que sédè-vo ? ditès tot ?

— Ma fai cein vao être long ; ye sé lo Corbé et lo Renâ, l'histoire dè Gueyaume Tè ; clliâ dè Gargontua et pi onco...

— Acque ! fe lo Président que s'eingrindzivè, n'est pas cein que vo démando. Sédè-vo oquie dè clliâ tsecagne iô clliâo z'Etaliens ont bailli dâi coups dè couté.

— Na ! po cein n'ein sé pas on mot, répond lo Campineau.

— Adon, que fédè-vo ice ? Lo rappoo dè la police dit portant que vo z'ai étâ témoein dè clliâ battéri et que vo z'ai de à l'agent que vo saviâ tot.

— Oh bin cein n'est pas veré. Onna né, y'a dza on part dè temps dè cosse, passâvo contré la miné devant la pinta à Cabosson, iô y'avâi tot pliein dè mondo, quand on gapion m'a démandâ se savé oquie. Mè que ne su pas pe beté que n'autro, l'é trovâ bin n'hardi, et lâi é de que y'ein savé petétré mé què li : mà po clliâ tsecagne que vo ditès, n'ein sé pas lo premi mot.

Lo Président, eimbétâ, d'avâi z'u a interrogâ on tôt témoein qu'avâi l'air dè se moquâ dâo mondo, lâi fe on petit savon que n'étai pas pequâ dâi vai et lo reinvoyâ ; mà Campineau sè folâi pas mau dè l'afférè, kâ l'hussier lâi baillâ trâi frances que vaillessont mé por li que la salarda dâo dzudzo.

LE DÉVOUEMENT DU GUIDE.

II

Barèges est une longue rue, dont les maisons paraissent être adossées aux montagnes de droite et de gauche. On y arrive après d'interminables circuits que les diligences gravissent à grands renforts de chevaux. La plupart des maisons, quelques hôtels exceptés, sont des masures de bois. Les premières, surtout, cahutes provisoires que l'on démonte quand arrive l'hiver pour qu'elles ne soient pas disloquées par les ouragans, ont un aspect misérable et sont habitées par les pauvres gens de la commune et par quelques industriels de Luz qui montent pendant la période des bains pour gagner le pain de la mauvaise saison. La famille de Charlot était

logée dans un de ces baraquements ayant pour attente une petite écurie de chevaux de louage et d'ânes de promenade.

Or, un matin, Charlot avait une tristesse immense dans ses grands yeux noirs. Son père était immobile, cloué sur un vieux fauteuil par des douleurs rhumatismales très aiguës, sa mère prise d'une fièvre ardente depuis trois jours était au lit, et Charlot regardait Pierrette et Julien jouant devant la porte avec une insouciance qui le navrait. Ils ne comprenaient pas, les pauvres petits, que pour les garder, Charlot perdait sa troisième journée de travail, et que le pain allait bientôt manquer au logis. La misère empirait chaque jour, surtout depuis qu'il fallait des remèdes. Charlot était rongé du désir de tirer ses vieux parents du besoin, et de rendre douce aux deux enfants l'existence qu'il avait passée si rude.

Plusieurs fois déjà l'on était venu le chercher pour des promenades.

Il avait refusé le travail, ne pouvant pas abandonner la maison. Pourtant l'argent manquait, il finirait bien par se résigner. Quelque voisin charitable surveillerait pour l'après-midi Pierrette et Julien et s'occuperaient des vieux. Il était décidé à s'absenter si quelque excursion de trois ou quatre heures au plus se présentait. L'offre ne se fit pas attendre.

Deux petits personnages, un garçon et une fille suivis d'un monsieur, s'arrêtèrent devant la porte et demandèrent le guide Charlot.

— C'est moi, mes petits.

— Nous voudrions aller jusqu'au lac d'Escoubous.

— Sur des ânes ?

— Oui. Papa vient avec nous !

Le monsieur s'avança :

— Ne pourriez-vous pas accompagner les enfants ?

— Si, monsieur, répondit Charlot.

— Il est donc inutile que j'aille avec eux. J'ai pleinement confiance en vous. On partira vers midi, n'est-ce pas ? A quelle heure le retour ?

— A quatre ou cinq heures nous serons devant votre hôtel ?

Le monsieur paya d'avance vingt francs, ce qui était une libéralité.

Charlot mit la pièce d'or dans la main de sa mère, confia Pierrette et Julien à une voisine vieille, et vers midi, suivant à pied les ânes qui trottaient, il se dirigeait avec les deux enfants du monsieur vers le Haut-Barèges pour gagner la gorge qui mène au lac.

Le délicieux couple que formaient les deux petits êtres confiés à Charlot ! Le petit garçon avait un costume de velours noir avec une petite toque à plume rouge et une cravate de la même couleur qui faisait ressortir la beauté régulière de son visage de chérubin.

Il était campé sur un âne comme un cavalier d'importance, heureux d'être maître d'une bête, croyant la conduire, tandis qu'elle allait où bon lui semblait, à droite, à gauche, buvant au ruisseau, tondant les talus, mâchant les arbustes, n'obéissant qu'à Charlot qui de temps en temps faisait claquer sa langue.

La petite fille, aux cheveux blonds bouclés qui semblaient un manteau chatoyant sur ses épaules et flottaient dans le soleil en frisures folles, était moins jolie et plus male que le petit garçon. Elle avait une voix de commandement coquet et boudeur quand elle criait à son âne obstiné : Hue donc, Martin !

Et Charlot trouvait à ces enfants de riche une telle ressemblance avec sa Pierrette et son Julien, qu'il se prenait à les aimer et les confondait presque dans sa rêverie :

— Ah ! si Pierrette et Julien étaient habillés de cette façon luxueuse, comme ils seraient heureux et jolis ! Tout autant que ceux-là, assurément ! Qu'est-ce donc qu'il fal-

lait faire pour arriver à être si riche ! même en travaillant d'un dur labeur toute sa vie, jamais Charlot ne pourrait donner à ses petits la moitié de la toilette qui les aurait rendus si beaux !

Jusqu'au bas de la gorge d'Escoubous, il avait suivi les enfants presque avec nonchalance, mais dès que le chemin se resserra et cotoya des bas-fonds, il surveilla la marche des ânes et passa devant pour leur indiquer le chemin.

Le ciel était d'un bleu profond. Un léger souffle assoupiit la chaleur du soleil qui incendiait les champs fauves. A droite, de grandes murailles granitiques montaient jusque dans l'azur que tachaient des vols de cornilles, et les aigles qui planaient faisaient sur les rochers l'ombre de grands nuages fuyants. A gauche, dans les fentes des pierres éboulées, des iris agitaient leur tête bleue et la montagne avait été plus clémence aux arbres qui cachaient, par bouquets, la nudité luisante de ses flancs. Un lourd silence pesait sur la gorge aride. A peine si la note claire apaisée d'un filet d'eau, échappé du lac, troubloit de son vagabondage sous les cailloux la majestueuse torpeur des ravins.

— Hue donc, Martin ! répétait la petite fille.

(A suivre.)

Boutades.

A table d'hôte on apporte un potage dans lequel la cuisinière avait laissé tomber un cheveu. Quelqu'un, s'adressant à la maîtresse de la maison, lui dit :

— A votre place, je ferais servir les cheveux sur une assiette à part ; en prendrait qui voudrait.

Une vieille plaisanterie toujours drôle :

Un médecin envoie un de ses commis porter une liste de pilules à un malade, et une caisse contenant six lapins vivants à un de ses amis.

Malheureusement le commis se trompe et remet la caisse au malade et les pilules à l'ami.

Vous devez comprendre facilement la stupéfaction du patient lorsque, avec les lapins, il reçoit la prescription suivante :

« En avaler deux toutes les demi-heures. »

Les paysans ne sont pourtant jamais contents : — Vous avez là de belles pommes de terre, disait-on à Pierre. — Oui, elles sont grosses et surtout très farineuses ; mais malheureusement il y en a bien peu, dans le nombre, qu'on puisse cuire pour les porcs.

La livraison de février, de la *Bibliothèque Universelle et Revue Suisse*, contient les articles suivants : En pays Slaves, par M. Ade Verdilhac. — Karouna, nouvelle hindoue, par M. A. Glardon. — La religion, l'instruction publique et les mœurs au Canada français, par M. Eug. Réveilland. — Mme d'Epinay, à Genève (1757-1759), par MM. Lucien Perey et Gaston Maugras. — Nice et ses environs, par M. Louis Favre. — La marche nuptiale, nouvelle de M. Bjørnstjerne Bjørnson. — Choniques parisienne, italienne, allemande, anglaise, russe, suisse, politique, bulletin littéraire et bibliographie.

Bureau chez Georges Bridel, à Lausanne.

L. MONNET.

IMPRIMERIE HOWARD GUILLOUD & Cie.